

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Etudes européennes et internationales

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, administration, sciences politiques et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Etudes européennes et internationales* s'inscrit dans le champ *Droit, administration, sciences politiques et sociales*. Il comporte une seule spécialité : *Histoire des relations internationales et des processus régionaux d'intégration*.

Dispensé à Strasbourg, le master est proposé en partenariat avec l'IEP (Institut d'études politiques) de Strasbourg. Il vise à préparer aux carrières au sein d'administration publique française ou européenne, de diplomatie et de relations internationales, voire d'ONG (organisations non gouvernementale).

Cette formation accueille environ 50 étudiants sur chacune des deux années du master avec une légère baisse sur la durée du contrat.

Le master est adossé à deux UMR : l'UMR Dynamiques européennes, orientée vers la dimension histoire, et l'UMR SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe) orientée vers la dimension sciences politiques.

Analyse

Objectifs
<p>La formation prépare aux carrières d'administration publique, de diplomatie, de relations internationales. Elle est profondément pluridisciplinaire afin de préparer les étudiants à l'analyse des questions historiques, politiques et juridiques de l'Europe et plus largement des relations internationales. Cette approche pluridisciplinaire et interculturelle est l'un des objectifs essentiels, devant permettre aux étudiants d'aborder la vie professionnelle avec cette amplitude de vue internationale les rendant aptes à s'adapter à des fonctions diversifiées. L'acquis de compétences écrites et orales et linguistique (anglais) sont assurés. La formation situe les questions européennes dans un cadre plus large des relations internationales.</p>
Organisation
<p>En première année, deux cours obligatoires d'histoire contemporaine sont essentiels (histoire de la construction européenne et vie politique en Europe (1918-1939)), ainsi que des cours d'économie européenne et de droit des institutions européennes. En plus de ces cours fondamentaux, les étudiants doivent choisir 4 parmi 10 cours optionnels (économie, droits de l'homme, intégration, diplomatie, relations internationales notamment). Ces options sont nombreuses et certaines ne réunissent sans doute que peu d'inscrits. Le dossier n'indique pas s'il s'agit de cours mutualisés et ne communique pas les effectifs par modules. Les intitulés figurant dans la maquette sont très généraux ce qui ne permet pas de saisir le contenu de chacun de ces cours. Un cours de langue est également assuré.</p>

<p>La seconde année est composée d'une spécialité unique : <i>Histoire des relations internationales et des processus d'intégration régionaux</i>. L'orientation « historique » de l'ensemble de la formation est certaine. Il s'agit d'une histoire contemporaine des institutions, histoire juridique, histoire de l'Europe, des relations internationales, de préférence à une histoire sociale. La dimension internationale et européenne est mise en avant. Les « processus d'intégration régionaux » n'apparaissent pas en tant que tels dans les cours de la maquette ; pourtant, un intérêt particulier est manifesté pour l'Allemagne, conformément aux traditions strasbourgeoises, non pas tant par le contenu de la maquette, mais par les relations avec diverses universités outre-Rhin. Le dernier semestre est consacré à un stage ou à un mémoire.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Strasbourg est particulièrement bien choisi pour une telle formation, et ce master sait bénéficier de son environnement. Il tisse des liens avec les institutions européennes (Conseil de l'Europe, Parlement) et met à profit la proximité de l'Allemagne et de la Suisse ; c'est par ces partenariats que la dimension « régionale » du master apparaît le mieux (ex : Eurométropole Strasbourg, Université franco-allemande...). Pourtant, le perfectionnement des étudiants dans l'usage de la langue allemande ne semble pas une priorité. L'accent est surtout mis sur l'anglais.</p> <p>Le master profite des nombreux partenariats fructueux établis par l'IEP. Il bénéficie du rayonnement de l'IEP et plus directement des laboratoires de recherche dans lesquels l'IEP a une large place : l'UMR Dynamiques européennes (dimension historique) et l'UMR SAGE (en sciences politiques : Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe). C'est généralement dans le cadre d'un de ces laboratoires que les étudiants rédigent leur mémoire de quatrième semestre s'ils choisissent de faire un mémoire de recherche. Les laboratoires en droit semblent moins directement concernés.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe de direction du master est composée de trois historiens enseignants-chercheurs (histoire contemporaine, histoire des relations internationales) renforçant naturellement l'orientation générale de la formation. Tous les membres de l'équipe pédagogique sont étroitement associés à la gestion du master et la cohérence est certaine. Les contacts entre les divers membres de cette équipe semblent nombreux et une concertation étroite existe.</p> <p>Pour la deuxième année du master (M2), l'équipe pédagogique se compose essentiellement d'enseignants de l'IEP qui interviennent déjà fréquemment en première année (M1). Cette quasi-absorption par l'IEP fragilise l'aspect strictement juridique du master, pour privilégier la science politique et l'histoire contemporaine. Les professionnels (fonctionnaires, diplomates...), français ou étrangers, ont parfaitement leur place et interviennent dans les matières en lien avec leur domaine d'expertise.</p> <p>Sur les deux années du master les enseignants de l'IEP assurent 500h, les enseignants de la faculté de droit 190h, les enseignants d'autres composantes de l'université 70h et les professionnels 310h.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs de M1 sont d'une petite cinquantaine et sont en légère augmentation ces trois dernières années. En M2 ils oscillent entre 46 et 37, avec une tendance à la baisse. Moins de la moitié des étudiants de M2 viennent du M1. Ainsi, bien que le master dans son ensemble ne compte qu'une seule spécialité, le renouvellement entre la première et la seconde année est important.</p> <p>Le taux d'échec reste faible (en moyenne deux ou trois par an).</p> <p>L'insertion professionnelle à neuf mois est plutôt bonne (près de 70 % des diplômés). Les diplômés semblent satisfaits des emplois occupés et des perspectives de carrière. Toutefois, ceux travaillant dans des organisations internationales sont une minorité. 45 % intègrent des ONG, organismes à but non lucratif ou associations ; 25 % entrent dans la fonction publique (d'État, territoriale ou hospitalière) ; quelques-uns exercent des fonctions à l'étranger.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>En seconde année, les étudiants peuvent opter pour faire leur mémoire dans le cadre d'un des laboratoires où l'IEP est particulièrement impliqué : l'UMR Dynamiques européennes, plus historique, et l'UMR SAGE, plus orientée sciences politiques. Il est peut-être dommage que des liens n'existent pas avec un laboratoire d'économie ou de droit.</p> <p>Les étudiants de M2 participent aussi à divers colloques ou séminaires de recherche. Ces séminaires sont généralement axés sur les questions historiques. Les séminaires de méthodologie de la recherche sont systématiquement dispensés.</p> <p>Les étudiants peuvent poursuivre en doctorat, sans précision sur le nombre d'étudiants ayant fait ce choix.</p>

Place de la professionnalisation
<p>Des professionnels font partie de l'équipe pédagogique néanmoins, l'apprentissage professionnel se fait surtout lors des stages auprès des instances européennes ou des collectivités locales.</p> <p>Les liens avec l'IEP sont bénéfiques notamment à travers les ateliers « Cap vers l'emploi » ou « construire son réseau », particulièrement dynamiques permettant aux étudiants de bénéficier de systèmes de parrainages, ou encore de tables rondes sur les métiers.</p> <p>La place de la professionnalisation est un point fort de la formation.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les étudiants peuvent réaliser des projets ou participer à leur réalisation en étant accompagnés par un enseignant. Ces projets sont le plus souvent accompagnés par un « professionnel », il peut s'agir d'organiser une séance d'une instance internationale, ou de monter un projet humanitaire, ou un projet européen.</p> <p>Les stages de trois à six mois s'effectuent normalement au dernier semestre et donnent lieu à un rapport de stage d'une trentaine de pages. Les stages semblent bien organisés et les étudiants profitent d'un solide encadrement fournis par les services de l'IEP (convention, service d'orientation professionnelle, méthodologie de la recherche de stage, bilan d'insertion...).</p>
Place de l'international
<p>La formation est naturellement orientée vers l'international de par son objectif principal. Des cours sont dispensés en anglais ou en allemand et l'équipe pédagogique inclue des intervenants étrangers.</p> <p>Les étudiants français peuvent faire des stages à l'étranger (la majorité des étudiants choisissent de faire leur stage à l'étranger, en Europe ou hors Europe) et des étudiants étrangers sont recrutés, surtout en M2.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement en première année se fait sur dossier. Les candidats ont généralement suivi des cursus d'histoire ou de droit. Environ 110 dossiers sont retenus (sur 250 à 280 candidatures) et à peine 50 étudiants s'inscrivent.</p> <p>Un nouveau recrutement se fait également sur dossier, en M2. Ces nouveaux étudiants sont souvent des étrangers, ou bien viennent d'autres composantes de l'Université de Strasbourg (le M2 fait partie des 13 spécialités admises par l'IEP de Strasbourg au titre de la 5^{ème} année), ou encore d'autres IEP en France. Ils ne viennent guère d'autres universités en France. Moins de la moitié des étudiants du M2 sont ceux qui ont suivi ce M1 ; cela pose la question du lien entre les deux années. Il n'y a pas de mécanisme de mise à niveau, ou de rattrapage, officiellement prévu.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement répondent aux critères classiques et habituels. Un effort particulier est fait pour développer le sens pratique des étudiants (montage de dossier, forum de discussions, expression orale ou écrite...). La place du numérique semble faible.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation sont variées selon les matières (écrits, oraux, mémoire, grand oral, exercices pratiques...). Des compensations sont prévues, entre les unités et à l'intérieur de chaque semestre. Les modalités de composition des jurys sont parfaitement classiques.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il n'existe pas de dispositif spécifique au master, mais l'université compte mettre en place diverses modalités de suivi. L'évaluation des enseignements n'est pas organisée de façon systématique. Elle pourrait être précisée et systématisée.</p>

Suivi des diplômés
L'IEP met en place des enquêtes précises, permettant de constater que la grande majorité des diplômés sont satisfaits des emplois occupés après leur master.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
C'est l'IEP qui se charge d'évaluer ses masters et dispose d'un questionnaire en ligne que les étudiants remplissent. Le questionnaire porte sur les programmes, l'accompagnement pédagogique, l'évaluation, les ressources, les locaux, l'aspect professionnalisation. Environ 45 % des étudiants répondent. Les responsables du master ne s'investissent guère dans ces évaluations effectuées par l'IEP. Aucun conseil de perfectionnement n'est mentionné.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation de haut niveau de l'IEP.
- Une formation diversifiée, unissant science politique, histoire contemporaine, relations internationales de façon cohérente et qui fournit un solide bagage de connaissances.
- Ce master se préoccupe fortement de l'insertion professionnelle et propose une formation pratique (études de cas, exposés, dossiers, pratique de l'écrit comme de l'expression orale).
- La place de l'international est très présente.

Points faibles :

- Une première année généraliste ne préparant pas directement à la spécialisation de deuxième année.
- Moins de la moitié des étudiants de M1 se retrouvent en M2.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

La formation, de haut niveau et dans laquelle l'équipe pédagogique semble se soucier efficacement des étudiants, se situe entre l'histoire contemporaine, la science politique et le droit. Cette formation, étant donnés les liens avec l'IEP, a toute sa place au sein du champ *Droit, administration, sciences politiques et sociales*.

Pourtant, l'équipe dirigeante actuelle est composée de trois historiens. L'ouvrir à un juriste ou plutôt à un politiste permettrait une légère inflexion d'orientation générale. Cette inflexion doit rester très modérée et la formation ne nécessite pas de modifications majeures de maquette même si on pourrait attendre quelques cours plus juridiques, par exemple sur les institutions européennes, ou quelques grands principes de droit européen et de droit communautaire.

Il importerait également que le master soit bien pensé sur les deux années et ainsi qu'il existe une plus grande articulation entre les deux années du master et donc aussi plus de liens entre l'IEP et l'Université de Strasbourg. La mise en place d'un conseil de perfectionnement devrait permettre de repenser l'organisation de cette mention.

Observations de l'établissement

Master

Mention : *Etudes européennes et internationales*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nos observations se divisent en deux parties distinctes : la première concerne les principales remarques à la fin du rapport sur les 3 points faibles identifiés, la deuxième répond plus précisément à des points soulevés dans l'évaluation détaillée.

Michel DENEKEN
Président

1. Remarques sur la conclusion :

- Une première année généraliste ne préparant pas à la spécialisation de la deuxième année : Cette critique est tout à fait valable. La formation du Master 1 Etudes européennes et internationales relevait avant 2013 de l'Institut des hautes études européennes (IHEE) qui a fusionné ensuite avec l'IEP. Cet institut avait conçu le M1 de manière à orienter les étudiants en deuxième année sur plusieurs Master 2 et non pas uniquement le Master de l'Histoire des Relations internationales. Beaucoup d'étudiants étaient en effet des juristes qui postulaient à un M2 de droit rattaché au même établissement (M2 Droits de l'homme). Au moment de la fusion, il a été décidé, pour des raisons pratiques, de ne pas modifier totalement le recrutement et les fondements du M1 du fait que ce dernier avait une vraie notoriété. Les nouvelles maquettes qui entreront en vigueur en 2018, puis la mastérisation de la quatrième année de l'IEP dès 2019, avec une filière Relations internationales bien identifiée, créeront une liaison très forte entre les deux années rattachées à cette mention.

- Moins de la moitié des étudiants de Master 1 se retrouvent en Master 2 : cet état de fait est également dû à l'héritage de l'IHEE dont l'objectif a été d'attirer des étudiants venant d'horizons disciplinaires et de pays européens différents, dont l'objectif de formation pouvait se limiter à effectuer cette seule année de Master 1 à Strasbourg. A l'avenir, comme évoqué au point précédent, le chaînage entre M1 et M2 sera effectif au sein de l'offre de formation de l'IEP.

- Absence de conseil de perfectionnement : un conseil de perfectionnement n'existait en effet pas à l'IHEE. Ceci dit, la petite équipe d'enseignants de l'Institut se réunissait régulièrement de manière informelle afin de discuter des points forts et points faibles de la formation ainsi que des possibilités d'adaptation de la maquette. Toutefois, une formalisation de cette équipe d'évaluation est donc en effet préférable à l'avenir.

2. Remarques sur l'évaluation détaillée :

- Dans la rubrique « Présentation de la formation », page 3, il est écrit que le master Etudes européennes et internationales est adossé à deux UMR. Ce n'est pas faux, mais il est clair que l'UMR DynamE est l'adossement principal.

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032

67081 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81

Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr

- Dans la rubrique « Organisation » de la partie « Analyse », page 3, une inquiétude est exprimée quant à la fréquentation potentielle de certaines options. En réalité, aucun des cours optionnels proposés n'a moins de 7 ou 8 étudiants, ce qui est la norme minimale à l'IEP, et il est rare qu'une option ait plus de 20 inscrits. Ces cours ne sont pas mutualisés.
- Dans la rubrique « Place de la recherche », page 4, le rapport signale que les « étudiants peuvent poursuivre en doctorat ». C'est exact, le nombre des diplômés choisissant la voie longue est de un à trois au maximum par année.
- Dans la rubrique « Recrutement, passerelles etc. », page 5, le chiffre des candidatures en M1 est nettement supérieur à 300. En 2016, par exemple, il a atteint 450. Ce qui fait qu'un quart seulement des dossiers ont été retenus.
- Dans les recommandations faites en conclusion, il est conseillé par le comité de visite d'ouvrir la responsabilité dudit master à un juriste ou à un politiste. Il faut néanmoins savoir que la première année du master a longtemps été gérée par un juriste (jusqu'en 2011) et auparavant par un économiste, l'un et l'autre directeurs en leur temps de l'IHEE. Dans la nouvelle configuration des masters de l'IEP, comme il est signalé plus haut, la mention Relations internationales sera gérée essentiellement par les historiens de l'IEP, mais la formation comportera toujours des enseignements de science politique, d'économie et de droit, en coordination avec les équipes pédagogiques de l'IEP.

Strasbourg, le 2/06/2017



Michel DENEKEN